



Lille, jeudi 23 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05765

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°21/272

Manifestation nautique et activités nautiques (Course de Canôes)**Raid "Scarpadon'f 2021"****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 01/10/2021 de 14:00 à 18:00****o Scarpe supérieure**

entre les pk 2.300 (aval écluse st Laurent Blangy) et pk 4.990 (amont écluse d'Athies) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

La navigation sera interdite de 14H00 à 18H00, le vendredi 1er octobre 2021, sur le canal de la Scarpe supérieure, du PK 0.550 au PK 4.990, pour tous les usagers dans les deux sens.

Les zones de stationnements se feront pour les montants à l'écluse de Vitry en Artois, rive gauche sur 100 m, du PK 17.100 au PK 17.200 et pour les avalants, rive droite, halte de Saint Laurent Blangy au PK 2.430.

Pendant le déroulement de ces activités les participants devront respecter la réglementation en vigueur en matière de navigation fluviale.

L'organisateur devra se conformer strictement aux ordres des agents du service gestionnaire de la voie d'eau et du respect des mesures sanitaires et des consignes de distanciation sociale applicables liées à la crise de la COVID 19

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS
Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

02/10/2021

Adjoint au Chef d'Unité

Signé

Valentin COLLOT